

Communiqué de presse

Nanterre, le 29 septembre 2022

SIGNATURE DU CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT DÉPARTEMENT / VILLE DE NEUILLY-SUR-SEINE

Georges Siffredi, Président du Département des Hauts-de-Seine et Jean-Christophe Fromantin, Maire de Neully-sur-Seine, ont signé le 4^e contrat de Développement entre le Département et la Ville de Neully-sur-Seine. Ce contrat (2022-2024) matérialise un soutien financier à la commune de 9 869 269 €.

Dans le cadre de sa politique de soutien aux communes, le Département apporte un appui financier régi par un partenariat contractuel couvrant une période triennale. Le contrat de Développement Département / Ville regroupe ainsi les subventions versées aux communes. Ce dispositif affirme le rôle de partenaire du Département auprès des communes tout en leur permettant d'engager des projets structurants avec une aide financière pérenne.

Le montant du soutien financier départemental pour la ville de Neully-sur-Seine s'élève à 9 869 269 € et est réparti comme suit :

- **7 000 000 €** en investissement

SECTION D'INVESTISSEMENT	MONTANT
Rénovation du centre aquatique	700 000 €
Requalification des Allées de Neully (phases 3,4,5, b et c)	3 600 000 €
Requalification du triangle des Sablons	1 800 000 €
Requalification de la place Gouraud et de la rue du château	900 000 €
Sous-total investissement	7 000 000 €

- **2 869 969 €** en fonctionnement (en valeur de base)

SECTION DE FONCTIONNEMENT	MONTANT
Etablissements municipaux d'accueil du jeune enfant (subvention ciblée exclusivement sur la crèche Sainte-Anne)	600 000 €
Activités culturelles	1 969 269 €
Coordination gérontologique	300 000 €
Sous-total fonctionnement	2 869 969 €

Il s'agit du quatrième contrat de développement entre le Département et la ville de Neully. Le montant de ce contrat en investissement est deux fois plus élevé que celui signé pour la période 2019-2021 qui s'élevait alors à 3 500 000 € (pour un total de 6 405 490 € investissement et fonctionnement confondus).

Depuis 2013, le Département met en œuvre des contrats de développement avec les 36 communes de son territoire afin de faire émerger et de soutenir des projets locaux. Au total, 110 contrats ont été approuvés avec les communes ce qui représente un montant de 659 millions d'€ (427 millions d'€ en investissement et 232 millions d'€ en fonctionnement). En comparaison avec la période 2010-2012, les financements départementaux ont augmenté de 400 % en

investissement. Le montant des contrats en fonctionnement sera revalorisé chaque année en fonction de l'inflation.

CONTACT PRESSE

Célia DAHAN

01 47 29 32 32/ cdahan@hauts-de-seine.fr



www.hauts-de-seine.fr

